Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions

Mont-Saint-Guibert, Belgique, le 01 mars 2023 à 18h00 CEST – BIOSENIC (Euronext Bruelles et Paris: BIOS), société innovante avec pour objectif de répondre à d'importants besoins médicaux non satisfaits dans le domaine de l'immunité innée, l'inflammation et la réparation des organes/fonctions, annonce aujourd'hui une mise à jour du nombre total de droits de vote et d'actions. Les informations suivantes sont publiées conformément à l'article 15 de la loi belge du 2 mai 2007 relative à la déclaration des participations importantes des émetteurs, dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé.

Montant total du capital social le 31 janvier 2023	EUR 33 800 669
Nombre total d'actions assorties de droits de vote le 31 janvier 2023	124 008 857
Nombre total d'actions admises à la cotation 31 janvier 2023	33 340 263
Nombre total d'actions nouvelles émises entre le 01 février 2023 et le 28 février 2023	0

Montant total du capital social le 28 février 2023	EUR 33 800 669
Nombre total d'actions assorties de droits de vote le 28 février 2023	124 008 857
Nombre total de droits de vote (dénominateur) le 28 février 2023	124 008 857
Nombre total d'actions admises à la cotation le 28 février 2023	124 008 857 (1)
Nombre total de bons de souscription attribués	1 197 554
Nombre total d'obligations convertibles existantes	826
Nombre total d'engagements d'obligations convertibles restants	40
Nombre total d'actions assorties de droits de vote qui pourraient être émises suite à l'exercice des bons de souscription attribués, des engagements d'obligations convertibles restants et la conversion des obligations convertibles	21 550 767 (2)

(1)

- 90 668 594 actions émises aux actionnaires de Medsenic le 24 octobre 2022 (les « **Nouvelles Actions** ») sont admises à la cotation depuis le 10 février 2023 mais sont soumises à un *lock-up* jusqu'au 24 juillet 2023, à l'exception de :
  - 5% des Nouvelles Actions détenues par ABO Securities Ltd, libérées du *lock-up* depuis le 17 février 2023. Ces Nouvelles Actions avaient été transférées à ABO Securities Ltd par les actionnaires de Medsenic comme paiement final et définitif pour leur mission de conseil M&A dans le cadre de la transaction.
  - 2% des Nouvelles Actions détenues par Véronique Pomi-Schneiter et François Rieger, libérées du *lock-up* depuis le 28 février 2023.

(2)

- 1 197 554 actions pourraient être émises si tous les 1 197 554 bons de souscriptions attribués sont exercés.
- 285 714 actions pourraient être émises si les 800 obligations convertibles existantes, émis dans le cadre du placement privé du 6 mai 2020, sont toutes converties en actions sur la base du prix de conversion prédéterminé d'EUR 7,00.
- 20 067 499 actions pourraient être émises suite à l'exercice et la conversion en actions des 40 engagements d'obligations convertibles restants et des 26 obligations convertibles en circulation du programme ABO signé le 30 mai 2022. La conversion est basée sur un prix de conversion de EUR 0,1644 (95% du cours pondéré des volumes des actions de BioSenic le 27 février 2023).

A propos de BioSenic

BioSenic est une société de biotechnologie de premier plan spécialisée dans le développement d'actifs cliniques issus de : (i) la plateforme de thérapie cellulaire allogénique ALLOB et (ii) la plateforme de TriOxyde d'Arsenic (TOA). Les principales indications ciblées par ces plateformes comprennent la maladie du greffon contre l'hôte (GvHD), le lupus érythémateux systémique (LES), la sclérose systémique (SSc) et les fractures tibiales à haut risque.

A la suite de la fusion réalisée en octobre 2022, BioSenic combine le positionnement stratégique et les forces des sociétés Medsenic et Bone Therapeutics. La fusion permet également à Biosenic d'intégrer à sa plateforme de thérapie cellulaire innovante et à sa forte propriété intellectuelle pour la protection de la réparation tissulaire, un arsenal entièrement nouveau de formulations anti-inflammatoires et anti-auto-immunes variées, utilisant les propriétés immunomodulatrices du TOA.

BioSenic est basée au sein du parc scientifique de Louvain-la-Neuve à Mont-Saint-Guibert, en Belgique. Plus d'informations sont disponibles sur le site de la Société : http://www.biosenic.com.

A propos des plateformes technologiques de BioSenic

La technologie de BioSenic repose sur :

1) *La plateforme de thérapie cellulaire et génique allogénique, développée par Bone Therapeutics, qui utilise des Cellules Stromales Mésenchymateuses (CSM) différenciées issues de la moelle osseuse, pouvant être stockées au point d'utilisation dans les hôpitaux. Son produit médical actuellement en cours d'évaluation, ALLOB, constitue une approche unique et exclusive de la réparation des organes, et plus spécifiquement de la régénération osseuse, capable de transformer des cellules stromales indifférenciées provenant de donneurs sains en cellules formatrices d'os sur le site de la blessure. Ces cellules sont produites via un procédé de fabrication évolutif exclusif à BioSenic. A la suite de l'approbation de sa demande d'essai clinique (CTA – Clinical Trial Application) en Europe par les autorités réglementaires, la société a initié le recrutement des patients pour son essai clinique de phase IIb devant évaluer ALLOB chez des patients souffrant de fractures tibiales difficiles en utilisant son processus de production optimisé. ALLOB continue par ailleurs d'être évalué dans d'autres indications orthopédiques, notamment la fusion vertébrale, l'ostéotomie et certaines indications maxillo-faciales et dentaires. ALLOB devrait enfin pouvoir être appliqué à de nouvelles indications lorsque les cellules utilisées seront adaptées ou transformées pour présenter des propriétés de ciblage additionnelles.*

2) *La plateforme de TriOxyde d'Arsenic (TOA) développée par Medsenic : les propriétés immunomodulatrices du TOA ont démontré un double effet de base sur les cellules du système immunitaire. Le premier de ces deux effets implique l'augmentation du stress oxydatif cellulaire dans les cellules B, T ou dans autres cellules activées du système immunitaire inné/adaptatif, jusqu'au déclenchement du programme de mort cellulaire (apoptose) et que ces cellules soient éliminées. Le second effet consiste en une puissante propriété immunomodulatrice de plusieurs cytokines pro-inflammatoires impliquées dans les voies cellulaires inflammatoires ou auto-immunes. Ce double effet peut être appliqué directement en onco-immunologie pour le traitement de la forme chronique et établie de la maladie du greffon contre l'hôte (GvHD). La GvHD est une des complications les plus courantes et les plus importantes sur le plan clinique qui affecte la survie à long terme des greffes de cellules souches hématopoïétiques allogéniques (allo-SCT). La GvHD est principalement médiée par le système immunitaire transplanté et peut entraîner de lourds dommages à plusieurs organes. Medsenic a mené avec succès un essai de phase II avec sa formulation intraveineuse, permettant ainsi au TriOxyde d'Arsenic d'obtenir le statut de médicament orphelin auprès de la FDA et de l'AEM, et prépare actuellement une étude internationale de confirmation de phase III utilisant une nouvelle formulation orale (OTOA) dont la propriété intellectuelle est protégée*

   BioSenic entend cibler, à l'aide de cette même formulation orale, les formes modérées à sévères du lupus érythémateux systémique (LES). Le TOA a ainsi montré une bonne sécurité et une efficacité clinique significative sur plusieurs organes affectés (peau, muqueuses et tractus gastro-intestinal) dans une étude de phase IIa.

   Le portefeuille clinique de BioSenic adresse enfin la sclérose systémique, des études précliniques sur des modèles animaux pertinents ayant montré des résultats positifs, soutenant le lancement d'un protocole clinique de phase II pour cette maladie grave qui affecte sévèrement la peau, les poumons ou la vascularisation, et pour laquelle il n'existe actuellement aucun traitement efficace.

Pour plus d'informations, merci de contacter :

BioSenic SA
François Rieger, PhD, Directeur Général
Tel: +33 (0)671 73 31 59
investorrelations@biosenic.com

Pour les demandes de renseignement des investisseurs et des médias belges
Bepublic
Bert Bouserie
Tel: +32 (0)488 40 44 77
bert.bouserie@bepublicgroup.be

Pour les demandes de renseignements des médias internationaux
IB Communications
Neil Hunter / Michelle Boxall
Tel: +44 (0)20 8943 4685
neil.hunter@ibcomms.agency / michelle@ibcomms.agency

Pour les demandes de renseignements des investisseurs et des médias français
NewCap Media
Annie-Florence Loyer
Tel: +33 (0)1 44 71 00 12
afloyer@newcap.fr

Certaines déclarations, croyances et opinions contenues dans le présent communiqué de presse sont de nature prospective et reflètent les attentes et les projections actuelles de la société ou, le cas échéant, des administrateurs de la société concernant des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives impliquent un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats ou événements réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par les déclarations prospectives. Ces risques, incertitudes et hypothèses pourraient avoir une incidence négative sur le résultat et les effets financiers des plans et événements décrits dans le présent document. Une multitude de facteurs, y compris, mais sans s'y limiter, l'évolution de la demande, de la concurrence et de la technologie, peuvent faire en sorte que les événements, les performances ou les résultats réels diffèrent considérablement de tout développement prévu. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse concernant les tendances ou activités passées ne doivent pas être considérées comme une représentation que ces tendances ou activités se poursuivront à l'avenir. Par conséquent, la société décline expressément toute obligation ou tout engagement de publier une mise à jour ou une révision des déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse en raison d'un changement des attentes ou d'un changement des événements, des conditions, des hypothèses ou des circonstances sur lesquels ces déclarations prospectives sont fondées. Ni la société, ni ses conseillers ou représentants, ni aucune de ses filiales, ni les dirigeants ou employés de ces personnes ne garantissent que les hypothèses sous-jacentes à ces énoncés prospectifs sont exemptes d'erreurs et n'acceptent aucune responsabilité quant à l'exactitude future des énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse ou à la réalisation effective des développements prévus. Vous ne devez pas accorder une confiance excessive aux déclarations prévisionnelles, qui ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse.